

la manie de mesurer la résistance des parois de la vessie. « Le malade étant de préférence dans le décubitus dorsal (la station verticale ne convient que lorsque la puissance musculaire de la vessie est très affaiblie), le chirurgien se place à sa droite et introduit dans la vessie la sonde choisie, évacue son contenu. Puis saisissant la seringue purgée d'air d'une main, l'index et le médius passés dans les anneaux du corps de pompe, tandis que le pouce introduit dans l'anneau de la tige du piston appuie sur elle, il enfonce bien à fond l'embout dans le pavillon de la sonde, et imprime au piston une impulsion brusque, bientôt suivie du retrait de la canule pour permettre au liquide de sortir sans tarder. De cette manière, en même temps qu'il se forme un tourbillon soulevant les mucosités et dépôts divers accumulés dans le bas-fond, un choc modéré sur ses parois est produit, qui détermine leur contraction brusque chassant violemment le liquide à l'extérieur. Il faut faire passer de la sorte le contenu de deux ou trois seringues en plusieurs fois, de manière à introduire dans la vessie à chaque impulsion de piston 50 grammes environ de liquide. Dans les vessies à grandes colonnes, à musculature affaiblie, il est bon de brasser le liquide en malaxant vigoureusement la vessie à travers la paroi hypogastrique¹. »

Les lavages simples se font avec de l'eau bouillie et filtrée, avec des solutions boriquées à 4 p. 100. Les lavages modificateurs, auxquels il ne faut pas demander d'action mécanique (MANQUAT) doivent être précédés d'un lavage « de déblaiement » simple ; et peuvent alors se faire avec des solutions d'antipyrine, de cocaïne, de sublimé (ce dernier est mal supporté, même à la faible dose de 1/2000) et surtout de nitrate d'argent, etc. (voy. ces diverses substances).

Les lavages de la vessie et de l'urèthre conviennent aux *cystites chroniques* ; ils constituent le meilleur et presque le seul moyen de conserver à la vessie sa contractilité défailante, de prévenir l'ascension de l'infection vers les reins, de combattre la septicémie menaçante, d'atténuer la douleur. Mais pour être effi-

¹ POUSSON, *Précis des affections des voies urinaires*, Collection TESTUT, p. 22.

caces, ils doivent être faits avec la propreté la plus minutieuse ; sinon chaque lavage introduirait dans la vessie de nouveaux germes infectieux, et le moyen destiné à guérir, serait justement celui qui provoquerait et aggraverait les complications.

§ 3. — FLUORURES

Parmi les substances employées pour modifier le contenu de la vessie, il est impossible de ne pas faire une place à part au *fluorure de sodium ou fluorol*. Ce sel, très soluble dans l'eau, très antiputride, a l'avantage de ne pas coaguler les albumines, mais au contraire de les fluidifier, et surtout de rendre plus liquide le pus glaireux des *cystites* à fermentation ammoniacale. Aussi, injecté dans la vessie à la dose de 0,25 à 1 p. 100, il permet l'écoulement plus facile du contenu purulent, atténue ainsi notablement les douleurs et diminue les phénomènes septiques. C'est à ces divers points de vue un médicament précieux.

Ses propriétés antiseptiques ont permis d'ailleurs de l'utiliser dans maintes autres circonstances. En solution à 1/200, il peut, sous forme d'injections dans les voies lacrymales, guérir les *dacryocystites* (LAGRANGE) ; guérir aussi les *olites externes aiguës*, à condition d'être employé chaud (DUCLOS). On l'a même essayé à l'intérieur à la dose de un milligramme pour chaque année d'âge et sans dépasser 0^{gr},005 dans le traitement de la *méningite tuberculeuse* (BOURGEOIS).

D'autres fluorures sont encore employés en médecine : le *fluorure d'ammonium*, bon pour les *dyspepsies flatulentes*, par l'action destructive qu'il exerce sur les agents des fermentations lactique, butyrique, etc. (une cuillerée à chaque repas d'une solution à 1/300) ; le *fluorure d'argent*, aussi caustique que le nitrate d'argent, etc.

CHAPITRE V

MÉDICAMENTS QUI AGISSENT SUR LES ORGANES GÉNITAUX

Les médicaments qui agissent sur les fonctions génitales ont de tout temps attiré l'attention des médecins. Mais l'observation

est en pareille matière si délicate et sujette à tant d'erreurs que ce chapitre de la thérapeutique reste encore un des plus mal connus.

Chez l'homme, certains remèdes sont excitants, *aphrodisiaques*, comme la cantharide, ou dépresseurs, *anaphrodisiaques*, comme le bromure et le camphre. Mais ces propriétés ne constituent pas leur trait spécial ; ils excitent ou calment les organes génitaux comme ils le font à l'égard du système nerveux tout entier.

Chez la femme, sans parler de ces mêmes substances, qui, aussi bien que chez l'homme sont aptes à réveiller ou à apaiser l'ardeur génésique, l'hémorragie menstruelle peut être favorisée ou arrêtée par un nombre assez considérable d'agents thérapeutiques. En outre, d'autres peuvent agir pour modifier la sécrétion lactée, annexe importante de l'appareil reproducteur. Il importe de consacrer quelques pages à ces médications spéciales.

ARTICLE PREMIER

EMMÉNAGOGUES

Les emménagogues sont les remèdes qui tendent à ramener le flux menstruel absent ou insuffisant. Comme le fait remarquer MANQUAT avec une profonde justesse, ils sont incapables de provoquer une hémorragie utérine en dehors de la période menstruelle ; ils ne font qu'en déterminer l'apparition lorsqu'elle est en imminence. Mais ils sont presque tous abortifs, ce qui oblige à réserver leur emploi, lorsqu'on est consulté par une femme que l'on ne connaît pas, et même à n'en user qu'avec grandes précautions chez les femmes mariées. Chez une jeune fille, qui n'aura jamais eu de règles, leur prescription est subordonnée à la certitude que les organes génitaux sont bien conformés : provoquer une violente congestion utérine, si l'hymen est imperforé, c'est s'exposer à causer les plus graves et peut-être les plus irréparables désastres.

Les moyens employés pour ramener le flux menstruel, varient suivant les circonstances. Une femme anémique, chlorohysté-

rique est souvent mal réglée par défaut de sang : les toniques les plus variés, l'arsenic, le fer, le soufre, le quinquina, sont alors les meilleurs emménagogues. Chez plusieurs jeunes filles, les circulations locales sont défectueuses : froid aux pieds, aménorrhée, congestions thoraciques ; en pareil cas, s'il n'y a pas réellement hypoglobulie, les sports, l'équitation, la danse, l'hydrothérapie agiront mieux que tout remède. Chez quelques nerveuses au contraire, il semble que le col utérin contracturé se refuse à laisser passer le flux sanguin : ce qui convient alors, c'est le repos, ce sont les émoullients et les cataplasmes. Lorsqu'une violente congestion, cérébrale ou pulmonaire, survient au moment même où les règles s'interrompent brusquement, il ne faut pas hésiter à faire une saignée générale ou à appliquer des sangsues sur les régions ovariennes, ou à scarifier le col, toutes émissions sanguines qui remplacent ou rappellent le flux physiologique.

A côté de ces *emménagogues indirects*, il est quelques substances qui semblent avoir pour effet spécial le rétablissement de cette fonction : ce sont les *emménagogues directs*. Du jour où l'on a reconnu les rapports étroits qui lient l'hémorragie mensuelle à la ponte ovulaire, on a attaché plus d'importance à celle-ci qu'à celle-là, et on a quelque peu dédaigné ces médicaments. LOEWENTHAL poussant même les choses à l'excès, a considéré le flux cataménial comme une sorte d'avortement, suite de l'implantation dans l'utérus de l'ovule non fécondé, et dès lors ne s'inquiète pas de l'aménorrhée ; même il la recherche et traite ses chlorotiques par la suppression de leurs règles. Il est plus sage de croire avec les anciens et avec quelques contemporains (A. GAUTIER) que l'hémorragie de chaque mois débarrasse la femme d'une notable quantité de toxines ou même de poisons extrinsèques (arsenic), et on sera heureux dans bien des cas de pouvoir compter sur quelques-uns des remèdes dont l'étude va suivre.

§ 1. — SÉNEÇON

1^o Caractères botaniques et propriétés physiologiques.

— Le séneçon (*Senecio Jacobea*, *Jacobée*, *Grand Jacobée*, *Herbe*

de saint Jacques) est une plante de la famille des Composées Sénécionidées, qui croît dans l'Europe centrale.

Employé depuis très longtemps comme emménagogue dans la médecine populaire, il est très usité en Angleterre. En France, on ne s'en servait à peu près pas, lorsque, en 1896, une discussion à la Société de thérapeutique (HEIM et DALCHÉ, BOLOGNESI et BARDET) attira l'attention sur ce médicament.

Plusieurs préparations peuvent être employées : infusion, extrait fluide fabriqué avec les parties aériennes de la plante et extrait sec ou fluide. DALCHÉ distingue soigneusement l'extrait préparé avec la racine. Ce dernier, beaucoup plus actif, beaucoup plus fidèle, renferme deux alcaloïdes : la *sénécine* et la *sénécionine*.

Les propriétés physiologiques du séneçon sont assez obscures. Des expériences de HEIM et DALCHÉ il ressort que, chez le cobaye au moins, l'extrait du séneçon, même à la dose de 10. cc. en injections sous-cutanées, est absolument inoffensif et ne provoque pas l'avortement chez des femelles pleines. Il ne faut pas se hâter de généraliser à l'espèce humaine, car tous les auteurs sont d'accord pour affirmer que de fortes doses de séneçon provoquent l'avortement, et BARDET en a constaté un cas bien net chez une jeune femme.

A dose élevée, il provoque des douleurs utéro-ovariennes et l'on en induit qu'il agit surtout sur les fibres musculaires lisses de l'appareil génital.

2° Indications. — L'accord est loin de régner en ce qui concerne les propriétés thérapeutiques du médicament.

Emménagogue très infidèle, pour les uns, il agirait, pour d'autres, très efficacement pour rappeler les règles absentes, quelle que soit la cause de cette absence; mais il rendrait surtout service dans l'*aménorrhée* survenant après les couches ou consécutive à un refroidissement, tandis qu'il serait peu utile chez les chlorotiques.

Même désaccord au point de vue de son action sur les *douleurs de la menstruation*. Absolument inerte pour BOLOGNESI, il serait au contraire précieux pour DALCHÉ, et calmerait fort bien

d'après cet auteur les douleurs qui précèdent, accompagnent et suivent les règles.

Mais ce qui semble démontré, et tout le monde est sur ce point du même avis, c'est que le séneçon n'agit que dans les cas où les organes génitaux sont sains; et peu ou point lorsqu'ils sont le siège de phlegmasies diverses.

Du reste, tout ce que nous venons de dire de l'action du séneçon et du désaccord des auteurs à son sujet, pourrait se répéter de tous les médicaments dits emménagogues; l'aménorrhée et la dysménorrhée embrassent des cas tellement disparates que les médications dirigées contre elles sont fort difficiles à juger.

3° Préparations et doses. — Le séneçon peut s'administrer sous forme : 1° d'*extrait aqueux* à la dose de 5 centigrammes, 4 fois par jour; 2° d'*extrait fluide*, XX gouttes, 3 ou 4 fois par jour; 3° de *teinture* au 1/3, 1 gramme, 3 fois par jour. La *sénécine* se donnerait à la dose de 15 centigrammes, 3 fois par jour.

§ 2. — SABINE

1° Caractères botaniques, physiologiques et toxiques.

— La sabbine, *Juniperus sabina* (Conifères) est un arbuste toujours vert, du midi de la France. Les jeunes rameaux contiennent une essence irritante, d'odeur désagréable assez analogue à la térébenthine.

Localement, la sabbine produit des effets d'irritation très marqués : rougeur, gonflement, parfois même vésication et ulcération.

Ingérée elle provoque de l'inflammation de la bouche : gonflement de la langue, salivation abondante, gastro-entérite extrêmement violente, douleur épigastrique, vomissements, diarrhée, soif ardente, et des troubles généraux graves : oligurie, anurie, hématurie, convulsions, avortement, torpeur, coma et mort en quelques heures ou après quelques jours. Dans la majorité des cas l'avortement ne se produit qu'avec des troubles

mettant en danger les jours de la mère et la mort peut même survenir sans qu'il se produise.

A l'autopsie, on constate une inflammation violente du tube digestif et des reins, en même temps qu'une congestion intense de tous les organes du petit bassin. C'est à cette congestion qu'il faut attribuer en partie l'avortement, mais la sabine semble capable aussi de provoquer des contractions utérines par suite d'une action sur les centres vésico-utérins de la moelle.

2° Indications. — Le médicament est fort peu usité en thérapeutique. Il a été conseillé comme emménagogue et son rôle à ce point de vue paraît incontestable : « l'expérience, dit GUBLER, est favorable à l'opinion de ceux qui croient que c'est le plus certain de tous les emménagogues. » Il est donc formellement contre-indiqué dans la grossesse, bien qu'il ait été conseillé contre l'avortement.

La sabine a aussi été prescrite contre les hémorragies utérines en dehors de la grossesse. BOUCHUT l'associait par parties égales avec la rue (5 centigrammes de chaque pour une pilule : une matin et soir) et réussissait là où il avait échoué avec l'ergot.

On est autorisé à admettre que la sabine, emménagogue à doses élevées, est hémostatique à faible dose.

3° Doses : 1° *Poudre*, 0,40 à 1 gramme par jour en plusieurs fois; 2° *infusion*, 1 à 5 grammes pour un litre d'eau; 3° *teinture alcoolique*, 2 à 4 grammes dans une potion; 4° *huile essentielle*, 1 à VIII gouttes.

§ 3. — RUE

La *rue odorante*, *rue officinale* (*Ruta graveolens*), famille des Rutacées, est un arbuste du midi de la France, d'odeur forte, vireuse, aromatique. Toutes les parties de la plante sont actives; mais on utilise surtout les feuilles. Elles contiennent : 1° une huile essentielle (essence de rue) âcre, amère, de couleur jaune pâle, soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool et l'éther qui

constitue probablement le principe actif de la plante; 2° un extractif amer; 3° l'acide rutique; 4° la rutine, corps cristallisé jaune, soluble dans l'eau et l'alcool.

Les effets physiologiques de la rue sont à peu près ceux de la sabine; irritation locale, moins marquée peut-être, mais cependant violente, et troubles généraux graves : convulsions, défaillance, petitesse et lenteur du pouls, troubles de la vue, contraction pupillaire, coma, avortement et mort.

Mêmes remarques que pour la sabine au sujet de son action abortive, emménagogue et hémostatique.

Ajoutons cependant que BEAU trouve la rue très efficace contre les ménorrhagies des anémiques (poudre de rue et de sabine, à 5 centigrammes; sirop Q.S. pour une pilule, une pilule matin et soir), et que HAMELIN lui attribue une « action spéciale, élective, excito-motrice, sur l'utérus ».

Doses : 1° *Poudre*, peut se donner jusqu'à 1 gramme et 1,50 par jour; 2° *Infusions*, à 5/1000; 3° *Essence*, I à VIII gouttes.

§ 4. — APIOL

L'*apiol* $C^{12}H^{14}O^2$, corps probablement complexe, a été retiré des semences de *persil* (*Petroselinum sativum*) par JORET et HOMOLLE. C'est un liquide oléagineux, non volatil, jaune ambré, d'odeur forte rappelant les graines de persil, de saveur âcre. Il est insoluble dans l'eau, soluble dans l'éther, l'alcool et le chloroforme.

On trouve spécialisé dans le commerce, sous le nom d'*apioline*, un corps cristallisé qui représenterait le principe actif des semences de persil.

L'étude physiologique et expérimentale de l'apiol a été faite par le Dr LABORDE. A la dose de 1 gramme, ce corps produit une légère excitation cérébrale. Avec 2 grammes on obtient des phénomènes plus accusés, une véritable ivresse rappelant celle de la quinine ou du haschich : étourdissements, vertiges, sifflements, céphalalgie, démarche titubante.

Au point de vue thérapeutique, l'apiol a été utilisé avec un

grand succès dans la fièvre intermittente légère; mais c'est surtout un bon emménagogue. Ses propriétés, à ce point de vue, sont incontestables. Il rappelle le flux menstruel absent, régularise les règles irrégulières, calme souvent les douleurs de la dysménorrhée. Chez les aménorrhéiques, il faut l'administrer pendant trois jours chaque mois, au moment où devrait survenir l'hémorragie naturelle ou lorsque l'on constate quelques phénomènes prémonitoires. Il est absolument contre-indiqué toutes les fois qu'on peut soupçonner une grossesse.

Doses. — *Racines et feuilles* de persil, apéritives et excitantes, *infusion* : racine 15 à 20/1000, *poudre de feuilles* 2 grammes.

Apiol, 0^{sr},20 à 0^{sr},60 par jour en capsules de 20 centigrammes.

Apioline, 0^{sr},02 à 0^{sr},12 et même 0^{sr},20.

§ 5. — ARMOISE

L'*armoise*, *Artemisia vulgaris* (Synanthérées) est une plante herbacée, vivace, qui croît dans les lieux incultes et sur le bord des chemins. Ses feuilles sont vertes en dessus, blanches en dessous, les fleurs petites et jaunes ont une saveur amère.

La composition de l'armoise est mal connue, on sait que les feuilles et les sommités contiennent une huile volatile associée à un principe amer.

Elles ont des propriétés emménagogues connues depuis fort longtemps qui les font employer fréquemment, surtout dans la médecine populaire.

Quant à la racine, elle jouit de la réputation d'anti-épileptique, et cette action étudiée par BURDACH a été confirmée par NORNHAGEL et ROSSBACH. Elle agirait surtout dans l'*épilepsie* se développant à la puberté ou chez les femmes présentant des troubles génitaux, dans l'*épilepsie* présentant en somme quelques relations avec un état morbide de l'appareil utéro-ovarien.

Doses. — *Poudre* 2 à 6 grammes, *tisane* 5 à 10 grammes pour

1000, *sirop* 40 à 60 grammes, *eau distillée* 30 à 150 grammes (véhicule de potion emménagogue), *extrait* 2 à 4 grammes, *lavements* 20 grammes pour 1/2 litre, *fumigations* 50 grammes pour 1 litre.

§ 6. — EMMÉNAGOGUES DIVERS

Bien d'autres substances sont réputées emménagogues. La liste en serait vraiment trop longue. Nous citons seulement l'*absinthe*, le *sulfure de carbone*, les *feuilles d'if*, les *sommités de thuya*, l'*aloès*, le *castoréum*, le *cerfeuil*, les *sels de manganèse*, le *romarin*, le *safran*, la *tanaisie*. Plusieurs de ces substances ont été étudiées dans divers chapitres, les autres ne présentent pas d'intérêt.

ARTICLE II

EUMÉNORRHÉIQUES

Après les emménagogues, il faut citer quelques remèdes qui ont l'effet ou tout au moins la réputation, non pas de provoquer les règles, mais de les rendre moins douloureuses. On pourrait donner à ces agents le nom d'*euménorrhéiques*.

§ 1. — VIBURNUM PRUNIFOLIUM

Le *viburnum prunifolium* est un arbuste de la famille des Caprifoliacées qui croît dans l'Amérique du Nord.

On emploie en médecine l'écorce du tronc et les racines. L'analyse y a décelé de la *viburnine*, du tanin et de l'acide valérianique.

Le *viburnum* a été employé à titres divers : *astringent*, *anti-spasmodique*, *diurétique*. C'est surtout un *sédatif du système nerveux* et tout particulièrement un *sédatif utérin*.

Il agit bien dans certains cas de *dysménorrhée* et arrête les

contractions utérines au début d'une fausse couche ; c'est donc un anti-abortif et l'opium trouve en lui dans ces cas particuliers un excellent adjuvant.

Doses. — *Extrait fluide* XXX à L gouttes, *extrait mou* 10 à 20 centigrammes, *viburnine* 6 à 15 centigrammes.

§ 2. — ANÉMONE PULSATILLE

L'*anémone pulsatille* (Renonculacées) est employée depuis longtemps par les homéopathes contre le *coryza*. Elle contient un alcaloïde, l'*anémone*, qui à la dose de 2 à 4 centigrammes par jour, serait un excellent analgésique des affections utérines (Boyer). La teinture, à la dose de XXX gouttes dans une potion, calme assez bien les douleurs de l'*ovaire* et aussi de l'*orchite*.

ARTICLE III

MÉDICATIONS TOPIQUES DU VAGIN

1° Injections, irrigations et douches vaginales. — Ces termes souvent confondus dans le langage courant méritent cependant une distinction. Pour l'*injection*, le liquide introduit dans le vagin est en quantité limitée (2 litres), non renouvelée. Le liquide de l'*irrigation* est au contraire plus abondant, constamment renouvelé (20 à 30 litres). Enfin la *douche* suppose une certaine pression. C'est l'injection vaginale qui est le plus couramment prescrite.

Bien des appareils existent à cet usage. Un bon appareil doit être simple et facile à nettoyer. Le plus fréquemment employé consiste en un récipient de verre ou de métal émaillé, d'une contenance de 2 litres, muni, à sa partie supérieure d'un couvercle, à sa partie inférieure d'une tubulure à laquelle s'ajuste un long tube de caoutchouc (1^m,50 à 2 mètres), muni lui-même d'une canule vaginale, en verre épais, rectiligne, assez longue et

percée d'un orifice terminal et de nombreux orifices latéraux.

Les malades sont en général assez malhabiles à prendre les injections prescrites. La position accroupie ou assise au-dessus d'un bidet enlève toute action utile. La meilleure position serait, d'après DUPLAY, la position génu-pectorale ; il faut en tout cas exiger que la malade soit couchée, un bassin plat insinué sous le siège.

L'appareil à injection rempli du liquide approprié, à la température prescrite, est placé sur un meuble voisin ou suspendu au mur à une hauteur variable (de 1 mètre à 1^m,50 au-dessus du plan du lit, dans les cas ordinaires) ; puis, le tube de caoutchouc bien purgé d'air, la canule bien aseptique est introduite sans brusquerie et poussée jusqu'au fond du vagin en suivant la paroi postérieure.

Le but poursuivi en prescrivant des injections vaginales est variable, et suivant les indications à remplir la nature du liquide varie ainsi que sa quantité et sa température. On peut demander aux injections une simple action de nettoyage, une action antiseptique plus marquée ou bien encore une action hémostatique, modificatrice ou résolutive. Les lavages antiseptiques se font tièdes, habituellement à la température de 30° ; mais la chaleur augmente considérablement le pouvoir antiseptique de la solution employée ; on peut se servir d'eau bouillie, d'eau boriquée, de sublimé (1/4000-1/5000), de permanganate de potasse (1 à 2/1000), etc.

Il ne faut du reste pas se faire trop d'illusions sur le pouvoir antiseptique des injections vaginales ; il est certain d'une part que des injections mal faites ont bien souvent servi à introduire dans le vagin de nouveaux germes septiques et à augmenter l'infection ; d'autre part, il semble bien difficile de rendre complètement aseptique un canal infecté constamment par les organes voisins (urèthre, utérus, anus), pourvu de multiples replis et cul-de-sac difficilement touchés par l'agent antiseptique. Il faut, pour obtenir une aseptie même relative, plus qu'un simple lavage ; on doit déplier la muqueuse, frotter avec le doigt, porter dans tous les recoins l'agent microbicide.

Les injections hémostatiques peuvent se faire soit avec de l'eau

bouillie, soit avec un liquide légèrement antiseptique, soit avec du sérum gélatiné. Leur température doit toujours être élevée : 5° à 48°.

Quant aux irrigations résolutive (phlegmasies utérines et péri-utérines) ; il est bon de les faire abondantes et prolongées, 5, 6 litres et quelquefois 20... ; il est bon aussi de les faire chaudes et de plus, progressivement chaudes, en élevant leur température de 35° à 40°, 50° et même 55°, limite qu'il est bon de ne pas franchir. Certains appareils existent pour protéger la vulve et l'entrée du vagin qui supportent mal les hautes températures.

Les irrigations prolongées et chaudes sont du reste très efficaces pour résoudre les vieux exsudats, restes d'inflammations chroniques, qui emplissent le petit bassin, immobilisant l'utérus comme dans un bloc.

2° Pansement vaginal. — Le traitement des affections des organes génitaux de la femme réclame parfois un contact prolongé des substances modificatrices. C'est à ce besoin que répond le *pansement vaginal*.

Les *substances pulvérulentes* (iodoforme, aristol, etc.) sont quelquefois projetées directement sur le col utérin ou les parois vaginales enflammées ou ulcérées. Le plus souvent le pansement se fait à l'aide de *tampons* imprégnés de la substance appropriée (glycérine créosotée, iodée ; pommade à l'ichtyol, à l'iodoforme, etc...). Ces tampons faits de gaze aseptique ou de coton sont munis d'un fil qui en permet le retrait facile. Ils sont placés par le médecin à l'aide du spéculum et d'une longue pince. La malade les garde douze heures au plus et les enlève ensuite.

Ces pansements ont l'inconvénient de réclamer chaque fois l'intervention du médecin. Aussi dans quelques cas peut-on remplacer les tampons que les malades sont toujours très inhabiles à placer elles-mêmes par des *ovules* ou *suppositoires vaginaux*. Ces ovules à la glycérine solidifiée simple ou mêlée de substances médicamenteuses sont faciles à introduire dans le vagin et permettent un contact prolongé du médicament avec les parties malades.

3° Columnisation. — Le *bouillage du vagin* que les Nord-Américains ont appelé *columnisation* consiste à remplir de gaze ou de coton le vagin, de façon à exercer une pression excentrique sur ses parois et les tissus avoisinants et à faire ainsi une sorte de massage permanent.

Pour le pratiquer on place d'abord le spéculum ; puis on introduit soit des tampons d'ouate, soit des lanières de gaze aseptique en ayant soin de « bourrer » méthodiquement le cul-de-sac postérieur, les culs-de-sac latéraux, le cul-de-sac antérieur et enfin la partie antérieure du vagin en avant du col.

Le pansement est laissé en place deux jours, enlevé, puis remplacé.

La columnisation du vagin donne de bons résultats dans les déviations utérines, les adhérences péri-génitales, les inflammations chroniques ; mais toute lésion inflammatoire à l'état aigu est une contre-indication à son emploi.

4° Pansements utérins. — Nous laissons de côté les pansements utérins proprement dits : *injections intra-utérines* qui nécessitent, sauf dans le post-partum, la dilatation du canal cervical, *cautérisations* diverses, *introduction de topiques dans la cavité utérine* (crayons, tiges, etc.).

Tout cela nous paraît rentrer dans le domaine de la chirurgie.

ARTICLE IV

MODIFICATEURS DE LA SÉCRÉTION LACTÉE

§ 1. — MOYENS GALACTOGÈNES

1° Hygiène des nourrices. — C'est dans l'hygiène au sens large du mot que nous trouvons les moyens galactogènes les plus efficaces. Aération suffisante (quelques nourrices n'ont du lait en abondance qu'à la campagne), exercice modéré sans fatigue ; absence d'émotions déprimantes et surtout alimentation

substantielle. Si l'on discute pour savoir l'influence de tel ou tel aliment, tout le monde est d'accord pour affirmer qu'il faut à une nourrice une nourriture riche, abondante, mais variée. Quelques aliments ont la réputation d'augmenter le lait. Ce sont plus particulièrement les féculents (fèves, haricots, lentilles surtout), puis le sucre, les herbes potagères cuites, les champignons, le cresson, la chicorée, les poireaux, la bouillie d'avoine, et comme boisson, la bière. D'autres communiquent au lait une saveur, une odeur particulière, des propriétés nocives pour le nourrisson. Il y a du reste à ce point de vue de la part de l'enfant aussi bien que de la nourrice des idiosyncrasies qu'il faut savoir respecter. Tel enfant par exemple aura de la diarrhée toutes les fois que sa nourrice mangera des petits pois, alors que d'autres enfants élevés antérieurement par la même femme n'avaient jamais présenté le même phénomène.

Les crucifères, l'ail, l'oignon, la carotte, l'anis communiquent au lait leur odeur; on a signalé l'odeur des asperges dans l'urine de l'enfant dont la nourrice avait mangé de ce légume. L'absinthe rend le lait amer. Il en est de même de l'artichaut. La nourrice fera bien de n'user qu'avec modération de ces mets.

En dehors de l'hygiène, le médecin a divers moyens à sa disposition pour augmenter la sécrétion lactée. On a professé un septicisme trop absolu à notre avis au sujet de ces moyens condamnés en bloc. Quelques-uns sont vraiment efficaces et méritent d'être essayés; le résultat à obtenir en vaut la peine. On trouvera une consciencieuse étude de ces divers moyens dans la thèse de M^{lle} OLGA GRINIEWITCH¹. Ces moyens se divisent en moyens externes et moyens internes.

2° Moyens externes. — a. *Succion.* — L'excitant normal de la sécrétion lactée c'est la *succion*. « Plus on demande de lait à une femme, plus elle en donne » (BUDIX). On a observé des cas où la succion prolongée du mamelon a suffi à produire une sécrétion lactée chez des femmes qui n'avaient pas eu d'enfants depuis plusieurs années, chez des jeunes filles même, et dans

¹ Thèse de Paris, 1892.

quelques îles de l'Océanie les grand'mères nourrissent les enfants dont la mère meurt en couches. La succion est donc le meilleur des galactogènes, le moins artificiel et rien ne vaut « l'entraînement à allaiter ».

b. *Traction.* — La traction ou *trayage* agit à peu près de la même façon, mais moins efficacement.

c. *Massage.* — Le massage récemment remis en honneur en Russie par MENSING, consiste en frictions douces, centrifuges, faites à l'aide d'écume de savon. Nous avons observé un cas où le massage ainsi pratiqué nous a paru avoir les meilleurs résultats.

d. *Electrisation.* — L'électrisation, écrit LABBÉE, constitue un galactogène des plus actifs. On a employé l'électricité galvanique et l'électricité faradique. BÉDART (de Lille) vient d'obtenir de très beaux succès en agissant, non pas sur la glande mammaire comme on l'avait fait jusqu'ici, mais sur la peau du mamelon, les branches du plexus brachial innervant le sein (creux sus et sous-claviculaires) et les 3^e et 4^e nerfs dorsaux. Il se sert de l'électricité statique et produit au niveau des points indiqués, suivant la susceptibilité de la patiente, le souffle, l'aigrette ou l'étincelle.

e. *Applications locales.* — Les applications locales conseillées sont multiples; on a fait des cataplasmes avec la mercuriale et surtout avec des feuilles de ricin et de l'ortie.

3° Médicaments internes. — A côté des substances alimentaires dont nous avons parlé plus haut se placent les substances médicamenteuses. Elles sont innombrables; assez inefficaces du reste pour la plupart. Nous citerons parmi les substances recommandées: la *bourrache* (Borraginées); le *chardon*, la *laitue* et le *sénéçon* (Composées); le *genévrier* (Conifères); le *manioc* d'où est tiré le *tapioca* et les *feuilles de ricin* (Euphorbiacées) qui servent à fabriquer la liqueur palma-christi tant vantée par RAUTH; la *sauge* (Labiées); le *cytise* et le *galéga* (Légumineuses); l'*aneth*, l'*anis*, le *cumin*, le *fenouil* et le *persil* (Ombellifères); l'*anémone* (Renonculacées); le *jaborandi* (Rutacées) et son alcaloïde, la *pilocarpine*; la *noix vomique* et la *strychnine*; la *digi-*

tale et son alcaloïde; l'*ortie* (Ortiées); le *quassia* (Simaroubées) et la *quassine*.

Dans le règne minéral, citons le *sel marin* qui d'après des observations de BOUSSINGAULT augmente notablement la sécrétion lactée.

Quelques-unes à peine des substances citées plus haut méritent leur réputation. Les plus employées sont les feuilles de ricin, l'anis, le fenouil et surtout le galéga et l'ortie. Le galéga (Légumineuses) a été préconisé par GILLET, DANUTTE¹ en 1893, puis plus récemment par CARON DE LA CARRIÈRE. Il nous a paru dans un cas vraiment utile. En Toscane, on mange la plante en salade. On l'utilise sous diverses formes :

Extrait : 1-4 grammes par jour, par fractions de 50 centigrammes à 1 gramme.

Infusion : 50 grammes pour un litre.

Sirop : à 50 p. 1000, 3-4 cuillerées et plus.

Teinture : à 65 p. 1000.

L'*ortie* s'administre sous forme d'extrait aux mêmes doses que le galéga et paraît nettement galactogène.

En résumé, par la combinaison des divers moyens mis à notre disposition par la thérapeutique, et plus particulièrement par l'hygiène, l'« entraînement », le massage ou l'électricité et quelques rares médicaments (galéga), nous pouvons augmenter une sécrétion lactée insuffisante, rétablir même une sécrétion arrêtée, à condition que la glande ne soit pas atrophiée et que des bouts de sein bien conformés permettent une succion suffisante, la succion restant l'excitant primordial de la sécrétion lactée, la condition *sine qua non* de son maintien.

§ 2. — MÉDICAMENTS AGALACTIQUES

Les médicaments agalactiques sont ceux destinés à tarir la sécrétion lactée. C'est surtout au moment du sevrage qu'ils trouvent leur indication, que le sevrage s'effectue à la fin d'un

¹ Acad. Sciences, 1893, 7 juillet.

allaitement normal ou que cet allaitement doive être interrompu pour une raison quelconque. Ils sont du reste habituellement peu utiles; le meilleur moyen agalactique étant la cessation de la succion, l'interruption de l'allaitement.

Des *moyens externes* employés, le plus efficace est certainement la *compression ouatée*. A côté de la compression, mais beaucoup moins utiles, notons diverses pommades (*belladone, opium, chlorhydrate d'ammoniaque, huile camphrée*).

Parmi les médicaments recommandés, citons : la *belladone* qui diminue toutes les sécrétions, l'*iodure de potassium*, les *eaux ferrugineuses*, le *camphre* (0^g,60 en 3 cachets). L'*antipyrine* a été administrée à la dose de 2 à 3 grammes par jour, elle a été recommandée par GUIBERT. Le D^r FIEUX estime au contraire qu'elle n'influence pas considérablement la sécrétion lactée et ne craint pas de l'employer chez les nouvelles accouchées pour calmer les coliques.

Les *purgatifs* influent sur la sécrétion lactée, et il faut se garder de les employer sans raison sérieuse chez les nourrices, ainsi que les médicaments capables de diminuer le lait en congestionnant les organes du petit bassin : *drastiques, emménagogues*, ou en exagérant d'autres sécrétions : *sudorifiques, diurétiques*.

CHAPITRE VI

MÉDICAMENTS QUI AGISSENT SUR LE SYSTÈME NERVEUX

ARTICLE PREMIER

HYGIÈNE DANS LES AFFECTIONS DES CENTRES NERVEUX

1^o **Hygiène générale.** — Dans les affections du système nerveux, les règles d'hygiène générale qui ont été ou qui seront